

Antoine de Roffignac

Entre engagement et humilité

Passionné, Antoine de Roffignac met son énergie depuis près de vingt ans au service de la forêt privée, dont il connaît les défis et tire les enseignements, en tant que propriétaire dans la Meuse.



Antoine de Roffignac. DR.

Située entre Verdun et les Ardennes, la forêt de Louppy-sur-Loison s'étend sur 505 hectares, dont 300 hectares de feuillus, sur une propriété familiale mise en groupement forestier. Passionné depuis son plus jeune âge, Antoine de Roffignac s'implique directement dans la gestion de la forêt dès 1986, avant d'en hériter en 2005.

Engagement au service de la filière

Les premiers pas d'Antoine de Roffignac en tant que gérant le plongent rapidement dans les réalités du terrain. « *Au début des années 2000, l'arrivée de grands cervidés avait fait des dégâts importants dans des plantations de peupliers et m'avait amené à adresser un dossier à la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)* », se souvient-il. Alors qu'il parvient à obtenir le tir du cervidé dans son plan de chasse, il met sa persévérance et sa ténacité au service des propriétaires forestiers de la Meuse, qui affrontaient les mêmes difficultés. Il est élu suppléant du vice-président du CNPF pour le département en 2005 et devient représentant des propriétaires

privés dans les commissions de chasse. « *À l'époque, la tendance était à la réduction des attributions*, explique-t-il. *Pourtant, les populations, et donc les dégâts, étaient en forte augmentation. Il fallait s'attaquer au problème.* »

Son engagement au CNPF s'est conjugué, dès 2006, avec un rôle d'administrateur puis de secrétaire général au sein de Fransylva Meuse, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. Parallèlement à la gestion des sujets liés à l'équilibre sylvo-cynégétique et à l'agriculture, il se mobilise auprès des représentants politiques du département pour assurer une bonne prise de conscience des enjeux de terrain. « *On assiste parfois à de véritables inepties de la loi sur les sujets forestiers* », commente-t-il. Enfin, l'enjeu de faire connaître et reconnaître le syndicat est au cœur de sa mobilisation. « *En Meuse, la propriété privée appartient souvent à des institutionnels, que nous avons beaucoup de mal à approcher. Cela a deux impacts négatifs pour le syndicat : nous ne sommes pas aussi représentatifs que nous le devrions et nous manquons de moyens au service des propriétaires forestiers.* »

Expérimenter face au changement climatique

En tant que propriétaire forestier, Antoine de Roffignac a été confronté aux défis du dérèglement climatique. « Comme beaucoup de forestiers, nous avons fait face à la catastrophe des scolytes et avons dû épurer des parcelles d'épicéas, mais aussi de douglas. Le Fonds forestier national nous avait aidés à planter 180 hectares de résineux dans les années 1960, qui aujourd'hui n'existent plus. » Sur ces espaces, il a fallu replanter, non sans difficulté et surprises.

Il y a quelques années, le forestier a accepté d'installer une « parcelle d'avenir » de deux hectares, dans le cadre d'un programme régional de 75 parcelles, suivi par le CRPF, l'ONF et la DRAAF¹. Ce programme consiste à planter des essences exotiques, pour tester leur acclimatation dans le Grand Est. « Nous avons choisi de planter des séquoias, raconte-t-il. Mais les premières années ont été catastrophiques en raison de conditions climatiques extrêmes, avec des gels tardifs et une température de 24 °C avec un vent asséchant au printemps. » Contre toute attente, il assiste cependant, depuis quelque temps, à un retournement de situation. « Certains plants sont en train de reverdir. Sans parler de franc succès, nous pouvons quand même espérer un taux de reprise qui devrait être entre 52 % et 58 % et voir grandir de beaux individus. »

Autre défi rencontré, celui de l'approvisionnement en plants pour une seconde parcelle de 19 hectares qui a bénéficié d'une aide du plan de relance. « Faute de chênes à pouvoir planter, nous avons commencé par installer des grillages autour de la parcelle, avec une partie de la subvention que nous avons déjà reçue, explique le Lorrain. Entre-temps, certaines essences sont apparues naturellement, notamment du chêne et de l'érable sycomore. Il faudrait complètement revoir le dossier en cours, car un peu plus de la moitié de la parcelle n'aura finalement pas à être replantée. » Là encore, le forestier souligne l'importance de la gestion de l'équilibre sylvo-cynégétique. « Protéger les parcelles par du grillage coûte cher aux propriétaires mais aussi à l'État. »

Tirer des enseignements du passé

Pour la pérennité de la forêt, Antoine de Roffignac insiste sur la nécessité de trouver un juste équilibre entre ses différentes fonctions. « Il faut faire attention à ne pas tomber dans une logique de production trop



Les parcelles d'épicéas touchées par les scolytes sont en cours de renouvellement. DR.

intensive, qui dégrade et uniformise le paysage et présente de nombreux risques. » À l'inverse, il alerte sur les risques d'un excès d'environnementalisme. « Parfois, certains cherchent à aller trop vite et à mettre en place des mesures dont les maux sont plus violents que ceux qu'ils cherchent à guérir. Il faut réfléchir, discuter et, surtout, ne pas faire de généralisation. »

La nécessité de diversifier les essences en forêt ne fait nul doute pour le forestier. « Le passé nous a appris que les plantations uniformes n'étaient pas une bonne solution et que la forêt devait être plantée en mélange. Il n'est pas bon de mettre tous ses œufs dans le même panier. » Il souligne également l'enjeu de la temporalité, concernant le choix des essences à planter à l'avenir. « Grâce à des outils comme BioClimSol, nous sommes capables aujourd'hui de prévoir quelles essences pourront être plantées demain sur un territoire donné. Mais "demain", est-ce dans deux ans, dix ans, trente ans ? Par exemple, nous n'avons peut-être pas eu tort de planter des séquoias, mais il est possible qu'ils aient été plantés un peu trop tôt. »

L'humilité du forestier est selon lui essentielle. « Il faut réaliser que l'on ne maîtrise pas tout. On peut collecter des données sur le sol, l'ensoleillement, le ruissellement de l'eau... mais rien n'est jamais acquis et l'on peut avoir de bonnes surprises. C'est la part de mystère que nous réserve la forêt. Il faut comprendre que nous ne sommes que les maillons d'une chaîne, demeurer humbles face à la nature et apprendre des erreurs passées. »

Charlotte Lance

1. Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.